

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD

du 2 SEPTEMBRE 2026 à 19 h 30

Etaient présents : M. Jean-Pierre BOUTY, Mme Karine DEBEAUNE, Mme Gladys FLAMAND BAR, M. Christian GARCIA, Mme Christine GREEN, Mme Josette GUERRIER, Mme Marie LABROSSE GROSSET, Mme Caroline LEGOUGE, M. Eric MAISONNEUVE, Vanessa ORGELET, M. Olivier PAOUR, M. Jean-Pierre PILLON, Mme Elyanne ROSNER, Mme Bélanda TERACOL, M. Dominique VAGINET, M. Frédéric VIENOT, Mme Flavie WIDMAIER.

Absent(s) excusé(s) : M. Denis MARC (pouvoir donné à Christian GARCIA) M. Franck ROCHON du VERDIER (pouvoir donné à Olivier PAOUR)

Secrétaire de séance : Mme Josette GUERRIER

Date de la convocation : 27 AOUT 2026

Date de l'affichage : 27 AOUT 2026

La séance est diffusée en direct via l'utilisation de la plateforme YouTube.

I – Informations CCDSV et autres structures intercommunales

CCDSV (Communauté de communes Dombes Saône Vallée) :

Marie LABROSSE GROSSET indique que le guide de la petite enfance en Dombes Saône Vallée est paru. Il y a beaucoup d'informations pour les enfants âgés de 0 à 6 ans.

Le guide est consultable en ligne sur le site internet de la mairie, et disponible en mairie.

Mme le Maire et Jean-Pierre PILLON rappellent que l'inauguration du parcours de l'Escampette aura lieu le samedi 05/09 à 10h. C'est un parcours de 130 kms à vélo, sur 6 intercommunalités.

II – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 juillet 2026 (Délibération n°D2026_060)

Madame le Maire propose au conseil d'approuver le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2026.

Il n'y a pas de remarques soulevées par les conseillers, qui approuvent à l'unanimité, le procès-verbal du conseil du 8 juillet 2026.

III – Renouvellement de l'adhésion au service économe de flux mutualisé proposé par la CCDSV (Délibération n°D2026_061)

Le projet a été transmis en amont aux conseillers municipaux.

Le dossier est rapporté par Jean-Pierre PILLON.

La commune adhère depuis le 1^{er} janvier 2023 au service économe de flux mutualisé de la CCDSV, porté par l'ALEC01 (Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain). L'adhésion se termine au 31 décembre 2026.

Pour rappel, le service d'économe de flux, porté par l'ALEC 01, accompagne les communes dans leurs projets et sur les questionnements possibles en lien avec la politique énergétique :

- Réalisation de bilan énergétique global sur le patrimoine de la commune,
- Etude d'opportunité sur un projet ciblé,
- Suivi des consommations énergétiques,
- Etude de devis,
- Identification des aides mobilisables,
- Renseignements sur les obligations réglementaires.

La CCDSV prend en charge une partie du financement des projets des communes.

Le financement se répartit en 3 parties :

- a. **Service de base** : 1 500 € par année civile, pris en charge à hauteur de 75 % par la CCDSV. Soit un coût de 375 € pour la commune (même montant versé pour l'année 2026).
Cette participation sera directement versée à la SPL ALEC AIN à la fin de chaque année civile.
- b. **Accompagnements à la carte** : 500€ par journée d'étude (voir annexe) pris en charge à hauteur de 75% par la CCDSV dans la limite de 5 jours d'études pour la durée des 2 ans du contrat. Des prestations complémentaires pourront être sollicitées par la commune selon les modalités présentées en annexe. Il est précisé qu'une journée d'étude coûte 500 €. La participation financière de la commune sera directement versée à la SPL ALEC AIN à la fin de chaque mission.
- c. **Coordination, animation et organisation** : 20 jours par année civile, pris en charge à 100% par la CCDSV.

En 2027, lancement probable d'une étude de remplacement du chauffage de l'église.

Olivier PAOUR demande s'ils conseillent sur l'énergie solaire. Jean-Pierre PILLON répond par l'affirmative.

Frédéric VIENOT indique que pour l'école l'ALEC01 a considéré que la structure ne permettait pas de poser des panneaux solaires.

Vanessa ORGELET demande s'il est possible pour les particuliers de solliciter l'ALEC01. C'est une information à creuser car cela peut intéresser des spinosiens.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à ce service économe de flux pour la période du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2028.

IV – Délégation donnée au maire pour déposer un permis de démolir pour les toilettes de la place Utrillo (Délibération n°D2026_062)

Jean-Pierre PILLON rapporte le dossier.

Un rapport a été reçu du service assainissement de la CCDSV concernant le contrôle de bon fonctionnement de l'installation en assainissement des toilettes publiques, situées place Utrillo. Ce contrôle a été réalisé en avril 2026.

Le rapport conclut à la non-conformité de l'installation à la réglementation, car elle présente un risque dommageable pour l'environnement et / ou la salubrité publique.

Il y a 2 options :

- Soit démolir les toilettes
- Soit en reconstruire

Il est possible d'installer à cet endroit des bornes de recharge électrique. La loi impose de faire 2 bornes électriques sur St Bernard pour la recharge des véhicules électriques.

L'emplacement est idéal car c'est proche du centre du village, et ça ne bloquerait pas des places.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de démolir ces toilettes publiques, et d'autoriser le maire à déposer une autorisation d'urbanisme pour les démolir.

V – Demande de subvention pour les travaux de remplacement du chauffage de l'école (Délibération n°D2026_063 et 064)

Jean-Pierre PILLON rapporte le dossier.

Début mai a été présenté en commission travaux l'analyse de l'opportunité de l'ALEC01 pour le remplacement du chauffage de l'école.

2 scénarios possibles :

- Installation d'une chaudière biomasse pour chauffer les 2 écoles
- Installation de 2 systèmes indépendants (pompe à chaleur pour l'école maternelle, chaudière biomasse pour l'école élémentaire)

Trois entreprises ont été sollicitées pour des devis. Deux entreprises ont répondu.

L'objectif est de déposer une demande de subvention pour 2027, la date butoir pour le département de l'Ain est fixée au 30/09/26.

Jean-Pierre PILLON convoquera une commission pour étudier dans le détail les devis et choisir l'entreprise.

Il est proposé de rester sur 2 chauffages différents, indépendants.

La PAC (pompe à chaleur) pourra également rafraîchir le sol de l'école maternelle.

Le département pourrait accorder 20% de subvention, la préfecture de l'Ain : 40%.
Il y aurait peut-être d'autres financements, comme le fonds vert.

1/ Pour l'école élémentaire :

Le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention sera le suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		28 843.20 €	40 %
Emprunts		0	0
Sous-total autofinancement		28 843.20 €	40 %
Union européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DETR	28 843.20 €	40 %
Etat – autre (à préciser)			
Conseil Régional		0 €	0 %
Conseil départemental		14 421.60 €	20 %
Fonds de concours		0 €	0 %
Autres (à préciser)			
Sous-total subventions publiques		43 264.80 €	60 %
Total HT		72 108.00 €	100.00 %

2/ Pour l'école maternelle :

Le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention sera le suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		14 601.60 €	40 %
Emprunts		0	0
Sous-total autofinancement		14 601.60 €	40 %
Union européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DETR	14 601.60 €	40 %
Etat – autre (à préciser)			
Conseil Régional		0 €	0 %
Conseil départemental		7 300.80 €	20 %
Fonds de concours		0 €	0 %
Autres (à préciser)			
Sous-total subventions publiques		21 902.40 €	60 %
Total HT		36 504.00 €	100.00 %

Une discussion a eu lieu sur l'opportunité de conserver le chauffage actuel, qui est vieillissant.

L'objectif est de faire les travaux sur l'été 2027.

A l'unanimité, le conseil municipal :

- ADOPTE l'opération de remplacement du chauffage des écoles maternelle et élémentaire, et les modalités de financement,
- SOLLICITE les aides financières auprès du Conseil Départemental de l'Ain et de la Préfecture de l'Ain.

VI – Information diverses

⇒ Prochain Conseil Municipal : 30/09/2026 à 19h30.

⇒ Escampette :

Inauguration samedi 05/09 à 10h.

Sur Saint-Bernard le parcours passe par le halage, rue de la Saône, Chemin de la Croix Vieille, Chemin de la Mulati, Chemin des Bois, Chemin des Cures.

⇒ Actions communication et actions citoyennes par Karine DEBEAUNE :

Vendredi 04/09 au Mille Club : Forum des associations à partir de 18h, à partir de 19h accueil des nouveaux arrivants (un livret d'accueil leur sera remis)

Samedi 05/09 : balade commentée de la commune, avec l'association Spinosa, rdv à 9h, en-dessous du restaurant Chez Bibet. 2^e café des élus sur le parvis de la mairie à partir de 10h. L'après-midi : Challenge Jacquet de boules lyonnaises

Tournoi de volley le dimanche 06/09 au Mille Club

La Commission communication et dynamique citoyenne s'est réunie le 27/08/26 : il a été évoqué le nouveau format du conseil citoyen (1 à 2 fois par an – peut-être un thème, puis des échanges). La date est fixée au jeudi 12/11 à partir de 19h15 – 19h30, il sera nommé LES RDV CITOYENS, en salle du conseil municipal, avec un verre de l'amitié. Une rediffusion aura lieu sur la chaîne Youtube de la mairie.

⇒ Associations par Olivier PAOUR et Caroline LEGOUGE :

Mardi 08/09 : journée d'intégration école, avec les associations Spinosa et Spinosa'animation, pour découverte de la faune, de la flore et de la pêche de la commune. Au programme : promenade en train à Anse, des jeux sportifs, découverte de l'architecture de l'église, activité créative en rapport avec les peintres, animations sportives également.

Vide-greniers organisé par Spinosa'animation le dimanche 13/09 (131 stands)

15/09 réunion publique de Spin'events concernant le marché de Noël. La commune est partenaire de l'événement. Si des décorations peuvent être données à la commune, on est preneur, projet d'embellissement du village en cours

⇒ CCAS

Caroline LEGOUGE remercie les membres du CCAS pour les visites réalisées auprès de nos aînés cet été.

Une réunion est prévue le 12/09 pour les projets de fin d'année du CCAS.

⇒ Jean-Pierre PILLON fait le point sur les dossiers relevant de sa délégation :

Réunion sur le rendu de l'enquête concernant le stationnement de la rue de la Saône, le 10/09 en mairie

PATA (Point à Temps Automatique) : les travaux seront terminés fin de semaine.

Signalisation routière : des panneaux voie sans issue avec précisions sont installés

⇒ Eric MAISONNEUVE fait le point sur :

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est en cours de rédaction. Le dernier date de 2008. Une communication sera mise en place dès sa réalisation.

La Commission finances :

Une réunion sera organisée fin septembre pour la mise en place du plan prévisionnel d'investissements. Un groupe de travail a été constitué pour travailler sur les possibilités de réduction des coûts de fonctionnement. Vanessa ORGELET précise que le travail a débuté, notamment sur les contrats d'assurances, d'entretien et les dépenses d'énergie.

⇒ JEP

Flavie WIDMAIER précise que le dimanche 20/09 auront lieu les journées européennes du patrimoine (JEP). 2 balades organisées par Spinosa, à la découverte du patrimoine lié à la Saone (« Brobro le brochet » le matin ; panneaux découverte sur le patrimoine, visite commentée l'après-midi sur le halage). Informations à retrouver sur la plaquette de la CCDSV sur les JEP.

⇒ Marie LABROSSE GROSSET fait un point sur l'école :

Rentrée scolaire : effectifs en hausse : 129 enfants inscrits (124 l'an passé). Des arrivées sont prévues sur la fin de l'année.

122 enfants inscrits à la cantine.

5 classes. 2 classes à 3 niveaux en maternelle.

La rentrée s'est bien passée.

Une réunion de pré-rentree a eu lieu, avec l'équipe scolaire, les enseignants. A noter l'arrivée d'une nouvelle ATSEM, bienvenue à Emilie.

Organisation de la cantine : les petits vont plus tôt à la sieste (13h), 2 services maintenus.

PEDT : information reçue le 11/08 : le PEDT est accepté, avec des recommandations. Cela permet d'appliquer les nouveaux taux d'encadrement (ce qui a un impact significatif sur l'encadrement, et sur le coût)

Information petite enfance : mardi 29/09 à 19h conférence de la PMI (Protection Maternelle Infantile) au Mille Club.

⇒ Josette GUERRIER indique que tout s'est bien passé cet été malgré la canicule. L'ouverture de la salle PERRAYON a été très appréciée.

⇒ Illuminations de Noël
Projet bien avancé. 2 projets retenus, qui seront proposés à la commission embellissement.

⇒ Emission Carte au Trésor sur la Dombes
Diffusion le vendredi 11/09 sur FR3.

⇒ Entretien des terrains
Signalement de terrains non entretenus, peur des incendies. Plusieurs terrains signalés aux propriétaires.

⇒ Ambroisie et Frelons
Jean-Pierre BOUTY rappelle que tous les spinosiens peuvent signaler l'ambroisie, sur un site internet spécifique. Signalement fait concernant le halage, et la CCDSV est intervenue. Une information sera relancée sur ce sujet.

Frelon asiatique : cette année beaucoup moins de frelons asiatiques. Le piégeage a bien fonctionné.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h42.

Signatures :

Bélanda TERACOL, Maire



Secrétaire de séance, Josette GUERRIER

